



COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « AMIANTE » DU 1er OCTOBRE 2019

Les représentants de la liste CGT et SM sont en première ligne pour l'amiante, que ce soit au TGI de Créteil ou au palais de Justice de Cayenne.

Nous avons fini par obtenir en 2018 (et ce n'a pas été sans mal) la création d'un groupe de travail ministériel rattaché au CHSCT-M sur l'amiante.

Nous avons ce jour une nouvelle réunion du groupe de travail sous la direction du secrétariat général, en présence de la médecine de prévention, d'un ISST, du DRHAS de Paris et des directions (sauf de la DSJ !?). L'absence, notable de la DSJ, est inexplicable, alors que cette direction a deux gros dossiers d'amiante en cours... Les agents apprécieront le message...

L'objet du présent groupe de travail est de, à l'instar d'autres ministères comme les finances publiques ou l'écologie, rédiger un guide « amiante » pour tous les acteurs du dossier, tant en matière immobilière qu'en matière « sanitaire ».

Le ministère, déficient en matière immobilière, doit bien évidemment tenir compte de ses « erreurs » pour éviter qu'elles soient renouvelées.

Tout l'intérêt de ce guide sera d'apporter des réponses concrètes à des questions que nous sommes bon nombre à nous poser : qui délivre des attestations de présence ou des fiches d'exposition ? Comment doit-on être informé.e.s ? Comment se passe le suivi (médical et en terme de ressources humaines) en cas d'exposition ? Etc...

En tant qu'éléments moteurs nous allons continuer d'apporter notre contribution à ce projet de guide, le secrétariat général ayant déjà pris bonne note des différentes pistes que nous avons pu soumettre.

D'autres réunions pour l'élaboration du guide sont prévues au cours de l'année.

Nos représentants, tant en CHSCT de proximité qu'en CHSCT ministériel, restent à votre disposition.

Vos représentants et experts de la liste CGT et SM

Paris le 1er octobre 2019

Élus CGT et SM au CHSCTM du ministère de la Justice